

# CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE 2026

LA LIBERTÉ  
D'ENTENDRE

audioprogrammes présente

# SAGUENAY EN NEIGE



GUIDE DU  
PARTICIPANT

VOLET AMATEUR



## INSCRIPTION | VOLET AMATEUR

LE VOLET AMATEUR EST UNE PRÉSENTATION DE «TANGUAY» **tanguay**

Le volet amateur du concours de sculptures sur neige de *Saguenay en Neige* s'adresse à tous les sculpteurs amateurs du Saguenay-Lac-St-Jean et d'ailleurs. Chaque équipe doit réaliser son œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire **entre le vendredi 6 février 2026 à 14h00 et le dimanche 8 février 2026 à 12h00**. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.

**FRAIS D'INSCRIPTION:** Des frais d'inscription de **50\$ par équipe** sont applicables. Ces frais ne sont pas remboursables et devront être payés **au plus tard le 12 décembre 2025**, afin de confirmer votre inscription.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION:** Afin de vous assurer une place, inscrivez-vous rapidement en complétant le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION | VOLET AMATEUR**. Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription en écrivant à [info.saguenayenneige.com](mailto:info.saguenayenneige.com). Le nombre de places est limité.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025.**

### IMPORTANT - RELOCALISATION DU FESTIVAL

En raison des travaux de réfection en cours au Parc de la Rivière-aux-Sables, la 42<sup>ème</sup> édition de *Saguenay en Neige* devra prendre place dans un autre lieu. Toutes les équipes inscrites au concours seront informées du nouvel emplacement, dès que possible.

## PROGRAMME DE LA FIN DE SEMAINE

JEUDI  
5 FÉVRIER

**17H :** 5 À 7 D'ACCUEIL DES SCULPTEURS

Accueil des sculpteurs;  
Verre de bienvenue et repas offert aux sculpteurs;  
Informations et directives sur le déroulement du concours.

**19H :** DÉBUT DU CONCOURS PROFESSIONNEL

VENDREDI  
6 FÉVRIER

**14H :** DÉBUT DU CONCOURS AMATEUR

**17H :** Souper

SAMEDI  
7 FÉVRIER

**12H :** Dîner

**17H :** Souper

DIMANCHE  
8 FÉVRIER

**12H :** FIN DU CONCOURS | Évaluation des oeuvres par le jury

Début du vote du public  
Dîner

**17H30 :** GALA DES SCULPTEURS | Remise des prix

# INFORMATIONS TECHNIQUES & RÈGLEMENTS

## ACCUEIL DES SCULPTEURS

Les sculpteurs sont tenus de se présenter au 5 à 7 d'accueil des sculpteurs qui aura lieu le **jeudi 5 février 2026, dès 17h.**

*Le lieu du 5 à 7 sera communiqué ultérieurement aux équipes inscrites.*

## ÉQUIPE

Nombre maximum de participants par équipe amateur:

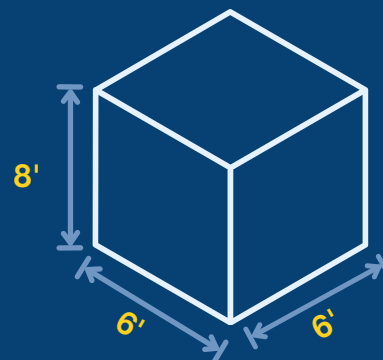
**4 participants**



Tout changement d'équipier doit être approuvé par la coordonnatrice du concours, avant le début des travaux. En cas de désistement de l'un des sculpteurs après le début des travaux, l'équipe devra continuer avec les sculpteurs inscrits et ne pourra compléter sa formation par l'ajout d'un(e) remplaçant(e).

Aucune autre personne ne peut s'ajouter à l'équipe pour la réalisation de l'œuvre, que ce soit à des fins de pelletage, de mesurage à distance, pour émettre des opinions sur les proportions et la profondeur de coupe, ou pour quelque autre aide que ce soit.

## BLOCS DE NEIGE



**DIMENSIONS:**  
**6 pieds X 6 pieds**  
**X 8 pieds de hauteur.**

L'attribution des blocs se fait par tirage au sort lors du 5 à 7 d'accueil des sculpteurs.

## ŒUVRE ET CONCEPTION

Lors de l'inscription, chaque équipe doit présenter **trois esquisses de l'œuvre** qu'elle désire accomplir: une vue de face, une de côté et une du dessus. Le but de ces esquisses est de faciliter le travail des juges et d'éviter que ceux-ci ne pénalisent une équipe de façon indue. Il n'est pas nécessaire que les dessins soient très techniques et à l'échelle, il faut toutefois être assez explicite pour faire comprendre aux juges les intentions de l'équipe.

**Les esquisses doivent être accompagnées d'un texte**, d'au plus une demi-page, expliquant le sens de la pièce réalisée. Notez s.v.p. que ce texte sera affiché devant votre sculpture, pour toute la durée du festival.

Évidemment, des changements mineurs pourront être apportés au projet initial. Veuillez nous en aviser, au plus tard, le jeudi précédant le concours. Notez que tout changement majeur sera refusé, à moins qu'il ne soit demandé par le comité organisateur lui-même, pour des raisons de sécurité.

Les équipes doivent réaliser **une pièce originale** qui n'a jamais été présentée dans le cadre d'un autre événement de sculptures sur neige.



## EXÉCUTION DE L'OEUVRE

- **UTILISATION DU BLOC:** L'utilisation maximale du bloc de neige, masse et volume, est requise.
- **MATÉRIAUX & SOUTIEN:** Les seuls matériaux permis sont la neige et l'eau. Aucun autre matériel n'est autorisé, ni aucun colorant. Aucune structure de soutien n'est autorisée dans l'œuvre finale. Aucune utilisation de coffrages ou de formes (gypse, bois ou autres) n'est permise lors de l'exécution de l'œuvre.
- **HAUTEUR:** Il n'y a pas de limite de hauteur. Cependant, lors de l'élaboration de son concept, chaque équipe doit garder en tête la sécurité des sculpteurs et du public. Donc, si l'équipe décide d'augmenter la hauteur du bloc pour réaliser sa pièce, elle devra, lors de la présentation de son projet (inscription), en aviser le comité organisateur.
- **SOLIDITÉ & SÉCURITÉ:** L'équipe devra alors faire la démonstration que le concept sera solide et sécuritaire. En dernier recours, selon les conditions (climatiques ou autres) qui prévaudront lors de l'exécution, le comité organisateur se réserve le droit de demander à l'équipe de modifier son projet ou de démonter la pièce. Les œuvres peuvent être monolithiques ou en éléments séparés. Si tel est le cas, ceux-ci ne doivent pas être disposés à l'extérieur de la dimension initiale du bloc.
- **DÉNEIGEMENT & ENTRETIEN:** Chaque équipe devra veiller à libérer un espace suffisant pour permettre le passage des appareils de déneigement et d'entretien du site, à la demande.



## ÉQUIPEMENTS

Chaque équipe doit fournir ses propres outils de travail (pelles, scies, etc.).

L'utilisation de tout équipement mécanique, pneumatique, hydraulique, brûleur ou de tout instrument autre que manuel est **strictement interdite**.

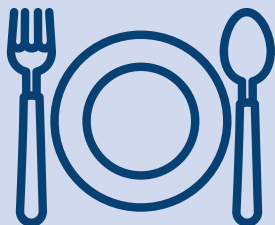


## PHOTOS

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser, de publier ou de publiciser les photos des participants et des sculptures exécutées dans le cadre du concours.

# INFORMATIONS TECHNIQUES & RÈGLEMENTS

## LES REPAS



Les repas suivants seront offerts aux sculpteurs par Saguenay en Neige:

- JEUDI 5 FÉVRIER: **Souper** (5 à 7 d'accueil des sculpteurs)
- VENDREDI 6 FÉVRIER: **Souper**
- SAMEDI 7 FÉVRIER: **Dîner et souper**
- DIMANCHE 8 FÉVRIER: **Dîner et souper** (Gala des sculpteurs)

### INTOLÉRANCES & ALLERGIES ALIMENTAIRES

Dans la mesure du possible, Saguenay en Neige essayera de prendre en compte les intolérances et allergies alimentaires des participants. Cependant, l'organisation ne peut malheureusement pas s'engager à respecter toutes les exigences alimentaires.

*Nous vous invitons à nous indiquer toute préférence, intolérance et/ou allergie alimentaire dans la section prévue à cet effet dans le formulaire.*

## CONCOURS & PRIX



Un jury déterminera les gagnants

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'œuvre doit être conçue par l'équipe et uniquement pour Saguenay en Neige. Elle ne doit jamais avoir été réalisée en neige auparavant.

### **30 points:**

Précision de la construction, délimitation des lignes, des angles et finition des surfaces;

### **25 points:**

Défi de réalisation : dynamique des volumes et des vides, équilibre des masses;

### **15 points:**

Utilisation du bloc de neige;

### **15 points:**

Stabilité: force mécanique, durabilité, résistance de l'œuvre pour la durée du festival;

### **10 points:**

Originalité, impression générale;

### **5 points:**

Respect du concept de départ, obtention d'un résultat compatible avec l'objectif initial.

*LITIGE: Tout litige découlant des règlements du concours, tant dans l'interprétation que dans l'application de ces dits règlements, sera réglé par le comité organisateur. La décision du jury est sans appel.*